ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réglementation

Question écrite n° 70280

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle à la suite de la proposition du Président de la République, le 20 octobre 2001, devant le congrès des familles rurales, pour une « simplification des prestations familiales », afin de rendre la politique familiale « plus juste et efficace ».

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70280
Rubrique : Prestations familiales
Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7018